

Envoi par courriel et télécopieur 418- 775-9303

Québec, le 13 septembre 2007

M. Marcel Moreau, directeur général et  
secrétaire trésorier de la MRC de La Mitis  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles  
des MRC de La Mitis et de La Matapédia  
300, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli (Québec) G5H 1V7

**Objet : Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption**

Monsieur,

La commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. L'étude d'impact mentionne que « six chalets ont été identifiés le long de la route du Portage [...]. Il a été impossible de déterminer si ces chalets possèdent ou non des puits privés d'approvisionnement en eau potable. De plus, d'autres chalets non accessibles pourraient être présents » dans un rayon de 1 kilomètre en périphérie du site à l'étude (PR3.1, annexe 2, p. 16).
  - Est-ce qu'il y a eu une vérification auprès des propriétaires de chalets pour connaître leur source d'approvisionnement en eau potable ? Dans la négative, expliquez pourquoi.
2. Tel qu'indiqué dans l'étude d'impact « le promoteur devra s'engager à réaliser un inventaire archéologique préalablement au début des travaux, là où l'implantation du LET recoupe la zone de fort potentiel archéologique afin de se conformer à la *Loi sur les biens culturels* » (PR3.1, p. 87).
  - Veuillez indiquer quand aurait lieu l'inventaire archéologique et le début des travaux de construction du lieu d'enfouissement.

2...

3. Selon l'étude d'impact, le futur sentier national de randonnée pédestre utiliserait le pont du 8<sup>e</sup> rang pour traverser la rivière Mitis (PR3.1, p. 87).
  - Quelle est votre évaluation quant aux probabilités que les utilisateurs perçoivent des odeurs émanant du lieu d'enfouissement ?
4. Est-ce que les activités d'enfouissement engendreraient la production de protoxyde d'azote ? Dans l'affirmative, quelle serait la production annuelle en tonne ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agrée, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission